

Maintenir le lien enfant-parent

Une association permet aux enfants de rester en contact avec leur père ou leur mère détenu.



Difficile de faire accepter à un enfant que l'un de ses parents quitte le foyer. Plus difficile encore de lui expliquer qu'il entre en détention et qu'il ne pourra plus le voir qu'avec autorisation, en présence de témoins et dans l'univers carcéral. Que l'on ait 2 ans, 5 ans, 10 ans ou que l'on soit adolescent, le sentiment d'abandon insidieusement peut faire son chemin. Pour que l'enfant différencie bien la séparation d'une rupture, à ce moment où souvent la cellule familiale éclate, le Relais enfants-parents Bourgogne aide à maintenir le lien avec le parent incarcéré.

En animant par exemple des ateliers composés de parents détenus. L'occasion pour eux de parler de leur enfant et de leur fabriquer un objet. « Ce sont de vrais groupes de parole où est effectué un travail de réflexion sur les difficultés éprouvées dans l'exercice de la fonction parentale », explique Fabienne Marlière, la coordinatrice administrative. Nous travaillons en étroite collaboration avec le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) qui oriente vers nous les détenus susceptibles de participer. »

Dix-sept relais existent en France, regroupés dans une fédération située à Montrouge, en région parisienne. Le Relais enfants-parents Bourgogne, subventionné régulièrement par la Direction régionale de l'administration pénitentiaire, les Ddass et Conseils Généraux de l'Yonne et de Côte-d'Or, et la mairie de Joux-la-Ville, a été créé en 1993 par le Dr Emmanuel Sautereau, pédopsychiatre au CMP (centre médico-psychologique) d'Auxerre. Il compte une quarantaine de bénévoles qui interviennent dans les centres de détention de Joux-la-Ville et de Dijon.

L'enfant prioritaire

La deuxième action du relais concerne l'accompagnement des enfants auprès de leur parent détenu. « Nous allons les chercher sur leur lieu de vie (famille, foyer, famille d'accueil) et les emmenons à des parloirs dits « éducatifs » auxquels nous assistons », raconte Fabienne Marlière.

Les bénévoles du Relais enfants-parents Bourgogne assurent aussi l'accueil des enfants aux parloirs du samedi et du dimanche, quand les

familles viennent rendre visite à un parent incarcéré. « Dans notre petite salle ils peuvent venir à leur gré faire un dessin, chercher un jeu, ce qui rend les deux heures plus légères », explique Anne-Marie Cartaux, bénévole depuis 1999. Chaque mois, la psychologue de l'association rencontre les détenus qui en ont fait la demande afin d'évoquer le lien qu'ils ont avec leurs enfants dans l'exercice de leur responsabilité parentale.

Le relais recherche des bénévoles. Ces volontaires doivent, comme Anne-Marie Cartaux le précise, être « conscients qu'ils vont jouer un rôle important mais nécessairement transitoire de guidance des relations familiales sur le temps de durée de la détention. » Pour ces raisons, l'association leur propose de participer à la fois à de la formation ainsi qu'à des temps réguliers d'analyse de leurs actions.

Nathalie Hadrbolec
nathalie.hadrbolec@free.fr

Contact: Relais enfants-parents Bourgogne
37, boulevard Vauban, 89000 Auxerre.
Tél. : 03 86 46 60 79